



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune
de Cartigny est convoqué en séance ordinaire
le lundi 22 janvier 2024 à 20h30
à la salle du Conseil municipal**

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2023,
2. Communications du bureau du Conseil municipal ;
3. Communications et propositions du maire et des adjointes ;
4. Rapports de commission ;
5. Propositions et questions.

Léonie Cocquio

Présidente

Cartigny, le 15 janvier 2024